Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A GENEVE
Service des visas - 2 cours des Bastions – 1205 Genève
Courriel : info@consulfrance-geneve.org - Fax. 022 319 00 87

DEMANDE DE VISA COURT SEJOUR ETABLISSEMENT MEMBRE DE FAMILLE UE ou EEE ou SUISSE

- **LA PRESENCE DES DEUX CONJOINTS EST OBLIGATOIRE AU MOMENT DE L'ENTRETIEN**
- **Document ou photocopie manquant = dossier incomplet = risque élevé de refus de visa ;**
- **Frais de dossier : gratuité**

LISTE DES DOCUMENTS A PRESENTER EN 2 JEUX SEPARES ET TRIES DANS L'ORDRE SUIVANT :

☐	1.	La présente liste de documents sur laquelle vous aurez coché la présence de chaque document et de chaque photocopie que vous présentez
☐	2.	2 **formulaires** de demande de visa de court séjour dûment remplis et signés : http://www.consulfrance-geneve.org/IMG/pdf/court_sejour_francais.pdf?1184/d035a19c222233d112169d6a6b14b95ce7bfc0a6
☐	3.	2 **photographies** d'identité récentes aux normes
☐	4.	ORIGINAL + 2 PHOTOCOPIES : **Passeport** (émis il y a moins de 10 ans ayant encore au minimum 6 mois de validité) + photocopie des pages contenant les données personnelles
☐	5.	ORIGINAL + 2 PHOTOCOPIES : **Justificatif du lien familial entre le demandeur de visa et le ressortissant UE/EEE/ ou Suisse :** • document d'état civil : acte de mariage (wedding certificate)
☐	6.	ORIGINAL + 2 PHOTOCOPIES : **Justificatif de la nationalité du ressortissant UE/EEE ou Suisse**: • soit la carte nationale d'identité: • soit le passeport; • soit une attestation d'une représentation diplomatique ou consulaire compétente;
☐	7.	ORIGINAL + 2 PHOTOCOPIES : **Justificatifs de l'établissement en France du citoyen de l'UE/EEE ou Suisse :** • Contrat de travail, bail ou acte de vente d'un logement (proof of purchase = notary act) • attestation de son intention de s'y établir
☐	8.	ORIGINAL + 2 PHOTOCOPIES : **Justificatif de résidence en Suisse** • Soit permis B, C ou L • Soit carte de légitimation
☐	9.	2 PHOTOCOPIES : **Justificatifs de la qualité de membre de famille « à charge »** ; enfant de plus de 21 ans ou ascendant : • attestation sur l'honneur établie par le ressortissant de l'UE/EEE ou Suisse déclarant que le demandeur de visa est bien à sa charge ou • document établi dans ce sens par l'autorité compétent de l'Etat d'origine ou de provenance

Ce dossier constitué, vous devez prendre rendez-vous au : 0900.847.237

Site internet du Consulat : www.consulfrance-geneve.org
Questions complémentaires ? info@consulfrance-geneve.org